

PRÉVENTION DES CHUTES DE PLAIN-PIED

Les chutes de plain-pied représentent environ **20 %** des accidents du travail avec arrêt et peuvent être aussi graves que les autres accidents. Ils se produisent dans le cadre d'une activité professionnelle, dans des circonstances variées qui sont peu connues car rarement, voire jamais analysées.

Les causes principales sont le plus souvent liées à l'état des sols et à leur propreté (carburant, huile, eau...), mais également à la présence d'objets non rangés (outils, câbles, tuyaux...). Les chutes de plain-pied sont consécutives à une perte d'équilibre de la personne pouvant entraîner un contact violent du corps avec le sol ou bien avec un objet se trouvant sur la trajectoire de la chute. L'occurrence de tels accidents peut entraîner des conséquences plus ou moins graves (hématome, entorse, fracture, handicap...), voire fatales pour la victime.



Pour éviter ces accidents, il est indispensable de :

- Maintenir et faire maintenir la propreté des sols en permanence,
- Ranger et faire ranger les objets qui traînent sur le sol,
- Signaler et baliser une détérioration des sols,
- Suivre les déclarations de situations dangereuses ou de presque-accidents remontées par le personnel, ainsi que les accidents.

OBJECTIFS :

- Reconnaître les facteurs potentiels de risque pouvant entraîner les chutes de plain-pied
- Évaluer les enjeux que représentent les chutes de plain-pied pour le salarié et pour la société
- Acquérir une culture de la prévention de ces accidents (équipements de protection ...)
- Acquérir les réflexes « sécurité au travail » afin d'être acteur de la démarche globale de la sécurité en entreprise
- Savoir mesurer les conséquences possibles des comportements à risques (précipitation, fatigue, drogues et alcool...) et identifier les facteurs individuels (stress, fatigue, ...)

EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)

DURÉE :

- Formation de **3 à 4 heures**
- Evaluation des acquis par des mises en situation et exercices théoriques

PRÉREQUIS :

- Aucun

EN FIN DE FORMATION :

Remise :

- d'une attestation individuelle de sensibilisation aux chutes de plain-pied
- d'une clé USB incluant le contenu de la formation

INEPS
Institut National
d'Expertise en
Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis Cedex

contact@ineps.fr
www.ineps.fr

PRINCIPAUX POINTS CLEFS ÉTUDIÉS

- Rappels réglementaires
- Définition et origines des chutes de plain-pied
- Les mesures de prévention des chutes de plain-pied
- Les mesures de protection des salariés (EPI ou protection collective)



MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Retours d'expériences et témoignages
- Déplacements aux postes de travail
- Jeux de rôles et mises en situation
- Exposés interactifs
- Participation à des cas concrets d'incident ou d'accident
- Analyse de vidéos



POURQUOI CHOISIR L'INEPS ?

- Des prestations adaptées à tout type d'entreprise dans un cadre hors norme
- Un centre de formation innovant et immersif (matériel et décors du monde du cinéma)
- Une équipe pédagogique qualifiée et expérimentée
- Une expertise reconnue et récompensée
- Une offre de formation en intra et inter sur l'ensemble du territoire

INEPS

Institut National d'Expertise
en Prévention et Sécurité

La Cité du Cinéma
20 rue Ampère
93200 Saint-Denis Cedex

contact@ineps.fr
www.ineps.fr